



Le 2 août 2019

Par SDÉ, courriel et poste

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées
Votre dossier : R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** ») répond par la présente à la communication de la Régie de l'énergie datée du 31 juillet, concernant la demande amendée déposée le 18 juillet.

Le Coordonnateur confirme à la Régie que la consultation formelle à la NERC et au NPCC, tel que formulée dans sa demande amendée au paragraphe 37, concerne l'ensemble des normes de fiabilité déposées dans le dossier R-4070-2018.

Le Coordonnateur a pris soin de rassembler dans le présent dossier les normes de fiabilité ayant trait aux automatismes dans un objectif d'efficacité. Ainsi, les onze (11) normes de fiabilités déposées pour adoption sont liées entre elles et il ne serait pas opportun, à ce stade préliminaire du dossier, de restreindre le cadre de la consultation. Au surplus, le Coordonnateur réitère que la consultation de la NERC et du NPCC offrirait à la Régie un avis technique indépendant, émanant d'experts dans le domaine, notamment quant au contexte et aux besoins ayant présidés le développement des normes de fiabilité ayant trait aux automatismes de réseau en Amérique du Nord, y compris au Québec, et ce, dans l'intérêt de la fiabilité.

Par ailleurs, le Coordonnateur souligne que la consultation de la NERC et du NPCC dans le cadre des dossiers d'adoption des normes de fiabilité est opportun, en ce qu'elle permettrait aux participants et à la Régie de mieux évaluer les enjeux identifiés par ceux-ci.

Veuillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

c.c. Intervenants (par courriel seulement)